



PROGRAMME MIXTE FAO/OMS DE NORMES ALIMENTAIRES

COMITÉ DU CODEX SUR LES SYSTÈMES D'INSPECTION ET DE CERTIFICATION DES IMPORTATIONS ET DES EXPORTATIONS ALIMENTAIRES

Vingt-cinquième session

Hobart, Australie, 27 avril - 1^{er} mai 2020

INFORMATIONS RELATIVES AUX ACTIVITÉS DE LA FAO ET DE L'OMS ET D'AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES INTÉRESSANT LE CCFICS

(Préparé par la FAO, l'OMS et la CIPV)

Le présent document est un rapport sur les outils créés et mis à la disposition des États Membres ainsi que sur les activités pertinentes réalisées depuis la dernière réunion du Comité du Codex sur les systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires (CCFICS).

A. ACTIVITÉS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (FAO) ET DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ (OMS)

Outil FAO/OMS d'évaluation des systèmes de contrôle des aliments

1. L'outil FAO/OMS d'évaluation des systèmes de contrôle des aliments a été publié dans les langues anglaise et espagnole disponibles aux URL suivantes :

- Anglais: <http://www.fao.org/documents/card/en/c/ca5334en/>
- Espagnol: <http://www.fao.org/publications/card/en/c/CA5334ES>

2. L'outil a été également traduit en arabe, en français et en russe et ces versions linguistiques seront très bientôt téléversées sur les sites de la FAO et de l'OMS.

3. Cet outil permet aux pays membres d'évaluer la performance de leurs systèmes de contrôle des aliments d'une façon structurée, transparente et mesurable à chaque étape de la chaîne alimentaire, de définir les domaines prioritaires de renforcement des capacités et de mesurer et d'évaluer les progrès réalisés au fil du temps.

4. La FAO a conclu avec succès des évaluations au Malawi, au Soudan et en Tunisie en 2019, et d'autres évaluations ont été lancées ou seront lancées dans un avenir très proche dans l'Émirat d'Abu Dhabi (E.A.U.), en Azerbaïdjan, en Biélorussie et au Burkina Faso.

5. Pour favoriser une large utilisation de l'outil FAO/OMS d'évaluation, il est envisagé de procéder à une formation pour mettre en place un groupe d'animateurs qualifiés.

Résistance aux antimicrobiens (RAM)

6. Chargée d'élaborer un avis scientifique, une réunion mixte d'experts FAO/OMS s'est tenue en 2018 en collaboration avec l'OIE sur la résistance aux antimicrobiens d'origine alimentaire: rôle de l'environnement, des cultures et des biocides, et le rapport de la réunion (MRA 34) a été publié en 2019 <http://www.fao.org/3/ca6724en/ca6724en.pdf>.

7. Le Secrétaire général a réuni le Groupe de coordination inter organisations des Nations Unies (IACG) sur la RAM suite à la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale de l'ONU sur la RAM. L'IACG a rassemblé des partenaires de toutes les organisations des Nations unies, des organisations internationales et des particuliers compétents en matière de santé humaine, animale et végétale, ainsi que dans les domaines de l'alimentation, de l'alimentation animale, du commerce, du développement et de l'environnement, chargés de rédiger un projet pour la lutte contre la RAM. Le secrétariat de l'IACG a été assuré par l'OMS avec des contributions de la FAO et de l'OIE. L'IACG s'est acquitté de son mandat le 29 avril 2019, date de la remise de son rapport au Secrétaire général. <https://www.who.int/antimicrobial-resistance/interagency-coordination-group/final-report/en/>

8. Des recommandations spécifiques ont été formulées pour le groupe tripartite. Le Secrétaire général a présenté un rapport de suivi à la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale de l'ONU sur la RAM publié

en mai 2019. Ce rapport souligne les avancées des États membres et des organisations du groupe tripartite dans la lutte contre la résistance aux agents antimicrobiens, et note qu'un soutien et des investissements sont requis d'urgence pour renforcer les ripostes à l'échelle nationale, régionale et mondiale. <https://undocs.org/en/A/73/869>

9. Outre une consultation sur deux ans, le groupe tripartite a élaboré un cadre de suivi et d'évaluation pour le Plan d'action mondial qui comprend une liste harmonisée d'indicateurs pour le suivi à l'échelle nationale et mondiale. Le groupe tripartite élabore actuellement pour les pays des orientations sur la création de cadres nationaux de suivi pour les Plans d'action nationaux par le biais d'évaluations de terrain et documentaires dans les pays. <https://www.who.int/antimicrobial-resistance/global-action-plan/monitoring-evaluation/tripartite-framework/en>

10. Compte tenu de la nature transnationale et multisectorielle de la RAM et du soutien que demandent les pays et d'autres parties prenantes, les organisations du groupe tripartite renforcent les efforts en cours pour aider les pays à contrer d'urgence cette menace immédiate en suivant l'approche *Un monde, une santé*, et ont mis en place le fonds fiduciaire multi-partenaire contre la RAM (MPTF). Le fonds fiduciaire multi-partenaire contre la RAM est une initiative stratégique, inter-sectorielle, multi-partenaire d'invitation au partenariat et au financement destiné à amplifier la capacité de mobilisation et de coordination du groupe tripartite et à réunir les mandats et le savoir-faire techniques afin d'atténuer le risque de RAM et contribuer à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) en concentrant la mise en œuvre de l'approche *Un monde une santé* des Plans d'action nationaux sur la RAM.

11. La FAO, l'OIE et l'OMS s'emploient à mettre sur pied un secrétariat tripartite qui sera chargé de diriger et de coordonner la réponse mondiale à l'antibiorésistance en étroite collaboration avec les organisations du système des Nations Unies et d'autres organisations. Ce secrétariat favorisera la coopération entre la FAO, l'OIE et l'OMS en s'inspirant de leurs mandats principaux respectifs et en tirant parti de leurs avantages comparatifs pour organiser la réponse mondiale axée sur l'approche *Un monde, une santé*.

12. Dans la foulée de la vision d'un portail de données RAM partagé, un consensus s'est forgé autour de la vision d'un système tripartite de surveillance intégrée (TISSA) par l'ensemble des trois organisations et de l'approbation de ce système lors des réunions des comités exécutifs de ces trois organisations tenues en 2017 et 2018, et on a élaboré une étude de faisabilité dont les détails techniques ont été examinés et approuvés le 30 avril 2019 par les spécialistes des trois organisations chargés des questions de surveillance de la RAM. La plateforme TISSA du système tripartite de surveillance constitue un premier pas vers la mise en place d'un système intégré de surveillance de la RAM et de l'utilisation d'antimicrobiens (UAM), mais il est encore possible d'élargir la structure de ce système de surveillance et d'y intégrer d'autres types de données, de liens et de documents. Cette plateforme fournit l'occasion de présenter les succès de la collaboration tripartite. Elle aura probablement un impact considérable à l'échelle mondiale ainsi qu'au niveau des pays en stimulant les efforts consentis pour établir des bases de données nationales sur la RAM et l'UAM.

Alerte précoce et intervention en cas d'urgences en matière de sécurité sanitaire des aliments

13. Le Secrétariat du Réseau international des autorités de sécurité sanitaire des aliments (INFOSAN) de la FAO et de l'OMS poursuit son travail d'élaboration et de renforcement du Réseau. Le Secrétariat INFOSAN répond à plus de 80 situations d'urgence en matière de sécurité sanitaire des aliments par an, en permettant la communication rapide entre les membres du réseau INFOSAN de toutes les régions. Au cours de tels incidents en matière de sécurité sanitaire des aliments, le Secrétariat INFOSAN est tributaire de l'action rapide des points de contact d'urgence INFOSAN pour répondre aux demandes d'information. Les informations partagées par le biais d'INFOSAN permettent aux membres dans le monde entier de mettre en œuvre des mesures adéquates de gestion des risques pour prévenir les maladies.

14. Le nombre de membres d'INFOSAN a continué d'augmenter au cours du biennat 2018/2019, avec une croissance de 8 pour cent surtout marquée dans la région orientale de la Méditerranée et dans la région Afrique; 89% de tous les États Membres de l'OMS sont dorénavant dotés d'un point de contact d'urgence INFOSAN actif.

15. Le travail de renforcement des partenariats avec les autorités et les réseaux régionaux s'est poursuivi avec PulseNet International, le Réseau mondial d'alerte et d'action en cas d'épidémie (GOARN), le Réseau d'échange sur les risques émergents (EREN) de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA), le Système d'alerte rapide européen sur les denrées alimentaires et les aliments pour animaux (RASFF), la Communauté des pays lusophones (CPLP), l'Association des nations du sud-est asiatique (ASEAN) et l'Initiative arabe pour la sécurité sanitaire des aliments en faveur de la facilitation des échanges (Arab SAFE).

16. Plusieurs webinaires organisés par le Secrétariat INFOSAN en anglais, en français, en espagnol et en portugais et plusieurs ateliers nationaux de formation ont permis aux membres du réseau d'acquérir de nouvelles connaissances, de renforcer leurs capacités pour participer activement aux activités du réseau et répondre effectivement à des situations d'urgence en matière de sécurité sanitaire des aliments.

17. Des exercices de simulation en ligne des interventions d'urgence ont été réalisés en 2018 et en 2019 en anglais, en français, en espagnol et en portugais à l'intention des pays américains, africains et asiatiques; ils visaient en particulier les points de contact d'urgence INFOSAN et les points focaux nationaux RSI. La participation à de tels exercices met à l'épreuve les mécanismes de coordination nationaux et internationaux et renforce la préparation de réponses à des situations d'urgence en matière de sécurité sanitaire des aliments.

18. Le rapport d'activité 2016/2017 d'INFOSAN (<http://www.fao.org/3/CA2714EN/ca2714en.pdf>) a été publié en 2018. Au cours de l'exercice biennal 2016/2017, le secrétariat INFOSAN a répondu à 84 événements internationaux en matière de sécurité sanitaire des aliments, en facilitant la communication et en partageant d'importantes Informations sur la sécurité sanitaire des aliments parmi les membres du réseau. Le nombre de membres continue d'augmenter; à la fin 2017, 160 (82%) des 194 États Membres sont dotés d'un point de contact d'urgence INFOSAN enregistré, ce qui représente une augmentation de neuf unités au cours de l'exercice biennal 2016/2017. Les plus grandes augmentations ont été constatées en Afrique et dans les Amériques suite aux efforts ciblés d'INFOSAN dans ces régions. Les capacités nationales de gestion de situations d'urgence en matière de sécurité sanitaire des aliments se sont renforcées grâce à une série de webinaires et d'exercices de simulation organisés dans de nombreuses langues.

19. En collaboration avec l'autorité d'Abu Dhabi pour l'agriculture et la sécurité sanitaire des aliments (ADAFSA), le secrétariat INFOSAN a organisé du 9 au 11 décembre 2019 la deuxième réunion mondiale d'INFOSAN qui a accueilli plus de 250 participants provenant de 130 pays. Les objectifs de cette réunion étaient de rassembler les membres pour discuter des derniers développements du réseau, de renforcer les relations, d'échanger des expériences et de servir d'inspiration pour les actions futures d'INFOSAN. La réunion a mené au renforcement de la perception d'INFOSAN comme un groupe de confiance par lequel partager des Informations et collaborer dans des situations d'urgence en matière de sécurité sanitaire des aliments. La rédaction du rapport de la réunion est sur le point d'être terminée et il devrait être bientôt disponible.

20. Le nouveau plan stratégique 2020-2025 du secrétariat INFOSAN (<http://www.fao.org/3/ca6988en/ca6988en.pdf>) a été publié à l'automne 2019 et présenté au cours de la deuxième réunion mondiale d'INFOSAN. Ce document décrit les objectifs et la méthode du processus de réflexion stratégique, il présente un aperçu de son évolution, de l'état actuel et des facteurs contextuels qui influencent les opérations d'INFOSAN, et il conclut avec une description des six objectifs stratégiques en ébauchant les enjeux clés ainsi que les mesures que doit prendre le secrétariat INFOSAN pour atteindre ces objectifs.

21. La nouvelle "édition 2019" du Guide des membres d'INFOSAN a également été présentée au cours de la deuxième réunion mondiale d'INFOSAN. Ce document servira de guide de référence fonctionnel pour les membres, car il englobe un aperçu général des aspects opérationnels d'INFOSAN relatifs à la communication sur les incidents de sécurité sanitaire des aliments. La rédaction du document est sur le point d'être terminée.

Fraude alimentaire

22. La FAO a organisé un atelier informel en novembre 2019 pour examiner différents aspects de la fraude alimentaire (les cadres réglementaires; la coopération inter-institutionnelle; les considérations analytiques; les informations et le partage de renseignements; les approches pour les exploitants de la chaîne alimentaire; les approches par pays / par région) afin de nourrir les activités futures de la FAO dans ce domaine. Un rapport succinct est en cours d'élaboration et pourra être mis à disposition sur demande à la FAO dès qu'il sera terminé (prévu en avril 2020).

23. Suite à l'allocution relative à la fraude alimentaire prononcée à l'occasion du CCEURO31 (2019), et à l'accord sur la nécessité d'un renforcement de l'action et d'une meilleure coopération entre les secteurs et les pays pour répondre à la fraude alimentaire, une étude régionale et une réunion sur la fraude alimentaire sont en cours d'organisation pour le dernier trimestre 2020 en collaboration avec l'autorité nationale sanitaire vétérinaire et de sécurité sanitaire des aliments de Roumanie.

24. Les résultats d'une enquête de l'OMS parmi les membres d'INFOSAN ont fourni une vision mondiale de la fraude alimentaire et ont été publiés en 2019. Cette enquête abordait la prévention, la gestion et l'éducation en matière de fraude alimentaire ainsi que l'échange d'informations et 175 réponses ont été reçues. De nombreuses réponses indiquent que leurs auteurs s'emploient à la prévention de la fraude alimentaire (70%) ou sont chargés des ripostes en cas d'incident en matière de fraude alimentaire (74%). Presque toutes les réponses reconnaissent un désir de plus d'orientations et d'informations sur les meilleures pratiques de gestion de tout l'éventail des "événements en matière de sécurité sanitaire des aliments impliquant la fraude alimentaire" (97%), mais également de prévention de ce genre d'événements (97%), indiquant un besoin de soutien technique au-delà de la riposte immédiate à un incident. La portée de la fraude alimentaire abordée dans l'enquête, comprenait tout l'éventail des activités frauduleuses, notamment l'ajout de substances adultérantes, le frelatage (y compris le faux étiquetage), le vol, la contrebande, le marché gris / détournement et la contrefaçon (les droits de propriété intellectuelle). Les besoins clés recensés comprennent le

renforcement des capacités / l'éducation, une plate-forme d'échange d'informations et l'utilisation d'INFOSAN en tant que point de collaboration /intergouvernemental inter-organisations.

Activités de mobilisation de haut niveau pour la sécurité sanitaire des aliments

Conférence internationale FAO/OMS/UA sur la sécurité sanitaire des aliments et Forum internationale sur la sécurité sanitaire et le commerce des aliments

25. La FAO et l'OMS ont collaboré avec l'Union africaine pour organiser la première conférence FAO/OMS/UA sur la sécurité sanitaire des aliments (Addis Abeba, 12 et 13 février 2019), et ont co-organisé le Forum international sur la sécurité sanitaire et le commerce des aliments (Genève, 23 et 24 avril 2019), en collaboration avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Au cours de ces événements, les participants ont discuté de l'alignement des stratégies et approches en matière de sécurité sanitaire des aliments entre les secteurs et à travers les frontières pour parvenir à faire face aux enjeux émergents en matière de sécurité sanitaire des aliments qui résultent des changements constants du climat ainsi que des systèmes mondiaux de production et d'approvisionnement alimentaire et ils ont discuté de manière plus approfondie des questions de sécurité sanitaire des aliments liées au commerce.

Journée internationale pour la sécurité sanitaire des aliments

26. La première Journée internationale de l'ONU pour la sécurité sanitaire des aliments a été célébrée le 7 juin 2019, et la prochaine sera organisée le 7 juin 2020. La FAO et l'OMS assistent les États Membres dans leurs efforts pour célébrer la Journée internationale de la sécurité sanitaire des aliments et vont assumer le rôle d'animateur en alternance. La FAO a dirigé les préparatifs pour les premières festivités en 2019 et l'IOMS se chargera de la journée internationale en 2020.

27. Après le succès de la campagne 2019, la journée internationale 2020 se fera l'écho de l'appel au renforcement de l'engagement pour la sécurité sanitaire des aliments de la conférence d'Addis Abeba et du Forum de Genève en 2019. La campagne d'actions lancée sous le thème "La sécurité sanitaire des aliments c'est l'affaire de tous" s'engagera dans la sensibilisation en matière de sécurité sanitaire des aliments et appellera les pays et les décideurs, le secteur privé, la société civile, les organisations des Nations Unies et le grand public à agir pour prévenir, détecter et gérer les risques d'origine alimentaire et faire reculer la charge des maladies d'origine alimentaire.

Organisme directeur de l'OMS

28. Après les conférences d'Addis Abeba et de Genève, les États Membres ont demandé à l'OMS de préparer un rapport sur la sécurité sanitaire des aliments à discuter pendant la 146^e session du Conseil exécutif. Ce rapport souligne l'importante charge des maladies d'origine alimentaire et l'action de l'OMS, ainsi que les défis nouveaux et émergents liés aux changements des systèmes alimentaires. Au cours de cette réunion, les États Membres ont pris note du rapport et adopté une résolution intitulée "Intensifier l'action en faveur de la sécurité sanitaire des aliments", qui demande entre autres choses à l'OMS, (a) d'actualiser, en coordination avec la FAO et en consultation avec les États Membres et l'OIE, la Stratégie mondiale de l'OMS pour la salubrité des aliments afin de répondre aux problèmes actuels et nouveaux, en y intégrant les nouvelles technologies et en y faisant figurer des stratégies innovantes pour renforcer les systèmes de sécurité sanitaire des aliments, et de présenter un rapport à la 75^e Assemblée mondiale de la Santé (mai 2022) pour examen; (b) d'étudier avec la FAO une méthode permettant de coordonner les efforts stratégiques en matière de sécurité sanitaire des aliments et de présenter un rapport sur ce projet de méthode à la 75^e Assemblée mondiale de la Santé et aux organes directeurs de la FAO par l'intermédiaire du Directeur général de la FAO, selon qu'il conviendra.

29. L'OMS élabore actuellement en étroite collaboration avec la FAO une feuille de route pour l'élaboration de la stratégie mondiale pour la sécurité sanitaire des aliments.

Orientations de la FAO relatives aux inspections fondées sur les risques

30. La FAO poursuit le travail de mise à niveau des orientations existantes et de rédaction de nouvelles orientations sur les inspections fondées sur l'analyse des risques dans le cadre de la série sur la sécurité sanitaire et la qualité des aliments. La plus récente édition de la série qui porte le titre "Principes pour l'inspection de la viande fondée sur l'analyse des risques" a été récemment publiée en anglais et elle est disponible sous <http://www.fao.org/3/ca5465en/ca5465en.pdf>. La traduction française est en cours et devrait être très bientôt publiée. En outre, la rédaction de nouvelles orientations est en cours sur:

- La catégorisation du risque des entreprises du secteur alimentaire pour mieux planifier les inspections,
- L'inspection de poisson fondée sur les risques (mise à jour d'une publication antérieure)

Activités régionales et nationales

31. Au cours de l'année passée, la FAO et l'OMS ont poursuivi la mise en œuvre d'un grand nombre d'activités de renforcement des capacités abordant un vaste éventail de sujets relatifs à la sécurité sanitaire des aliments dans le monde.

32. Dans la région Afrique, la FAO a réalisé plus de 20 ateliers de formation sur un grand ensemble de sujets, notamment les principes d'analyse des risques, le profilage de risque, les critères microbiologiques, et les ripostes aux situations d'urgence en matière de sécurité sanitaire des aliments. La FAO aide 10 pays à renforcer leur capacité à participer au travail du Codex Alimentarius grâce au fonds fiduciaire du Codex FAO/OMS. Un projet régional financé par l'Union européenne et exécuté en partenariat avec le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) est en cours de mise en œuvre afin de renforcer les capacités dans les États Membres du COMESA en matière de fixation de normes reposant sur des données scientifiques et des processus d'inspection fondés sur l'analyse des risques.

33. Dans la région du proche orient, les activités de la FAO se sont concentrées sur le renforcement des systèmes de contrôle des aliments, afin de faciliter les échanges alimentaires dans la région, tout en renforçant la protection de la santé publique par rapport aux maladies d'origine alimentaire. Pour répondre aux demandes de pays, la FAO a conçu et mis en œuvre des activités relatives à:

i) l'emploi d'une approche commune pour évaluer les systèmes nationaux de contrôle des aliments (outil FAO/OMS d'évaluation des systèmes de contrôle des aliments) afin de mesurer leurs performances, recenser les besoins, et justifier les activités stratégiques d'amélioration au niveau systémique (des évaluations au Soudan et en Tunisie ont été financées par un projet conjoint d'UNIDO avec l'agence suédoise *SIDA* de coopération internationale pour le développement);

ii) l'élaboration et l'utilisation de guides régionaux du Codex pour promouvoir la connaissance, renforcer les infrastructures et activités nationales du Codex afin d'améliorer la participation au processus international de normalisation (activités financées par un projet conjoint d'UNIDO avec l'agence suédoise *SIDA* de coopération internationale pour le développement),

iii) l'aide aux autorités de réglementation qui élaborent un cadre d'Importation alimentaire fondée sur l'analyse des risques conforme aux principes et directives du Manuel sur le contrôle des importations alimentaires fondé sur les risques de la FAO (2016).

34. Dans la région Asie et Pacifique, la FAO exécute un projet pilote d'élaboration et d'adoption d'indicateurs sur la sécurité sanitaire des aliments pour les aliments de la production intérieure et importés. Des indicateurs spécifiques ont été validés dans quatre pays et un document d'orientation régionale est en cours de préparation. Trois ateliers régionaux et plus de dix ateliers nationaux ont été organisés sur des sujets liés au Codex et notamment sur la catégorisation et l'inspection d'aliments importés fondées sur l'analyse des risques en employant l'approche *Un monde une santé*, la formulation de normes et de procédures d'exploitation standardisées pertinentes, les cadres d'analyse des risques et sur la manière de participer utilement aux réunions du Codex. Des activités et des projets liés à la sécurité sanitaire des aliments ont été réalisés en coopération avec des États Membres de l'ASEAN tels que la Chine, les Îles Cook, le Népal, le Pakistan, la République de Corée, les Îles Salomon et le Sri Lanka.

35. En région Europe, la FAO a réalisé une série d'activités nationales et régionales abordant un grand ensemble de questions, et notamment l'amélioration de l'exploitation d'un système national de contrôle des aliments en se concentrant sur les aspects inspection, suivi et laboratoires, ainsi qu'en renforçant les capacités des autorités nationales de contrôle des aliments et des entreprises de production alimentaire en matière de mise en œuvre du cadre d'analyse des risques. Au Tadjikistan, une stratégie nationale de sécurité sanitaire des aliments a été développée et une formation sur les procédures de contrôle frontalier des aliments importés a été réalisée. La capacité du système de contrôle des aliments d'Azerbaïdjan a été améliorée grâce à des formations et des conseils d'experts, en particulier sur les plans de contrôle annuels, la communication sur les risques et les capacités nationales Codex. En Moldavie, les autorités nationales de contrôle des aliments et les entreprises de production alimentaire ont renforcé leurs capacités de mise en œuvre du cadre d'analyse des risques. Avec l'aide de la FAO, la Biélorussie évalue ses capacités avec l'outil FAO/OMS d'évaluation des systèmes de contrôle des aliments, renforce ses capacités en matière d'inspections fondées sur l'analyse des risques, et facilite l'accès de produits alimentaires au marché en améliorant ses capacités Codex et la conformité avec l'accord SPS OTC de l'OMC. Les travaux en cours en Arménie aident les autorités compétentes à mettre en place des formations sur la catégorisation des risques et les inspections fondées sur l'analyse des risques pour les autorités compétentes, en particulier dans le secteur de la viande. Le projet RAM de la région est en cours d'exécution (formations de mise en œuvre ATLASS), et une conférence régionale sur la RAM et la sécurité sanitaire des aliments a été organisée en décembre 2019 en Russie.

36. Dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes la FAO a réalisé plusieurs activités sur la RAM afin de réunir des informations pertinentes et aider les pays à mettre en œuvre leurs plans d'action nationaux. À

ce jour, huit pays ont appliqué la méthode d'évaluation qualitative des risques RLC de la FAO pour évaluer la RAM et recenser les lacunes dans les secteurs de la production d'animaux terrestres et aquatiques. Cette méthode sera appliquée dans deux pays d'Afrique en 2020. Le projet tripartite de "Lutte contre la RAM" financé par l'UE lancera bientôt des activités dans sept pays d'Amérique du Sud. Le groupe tripartite régional (OIE, PAHO/OMS et FAO) doit se réunir à Buenos Aires, en Argentine, du 3 au 5 mars 2020 pour une réunion de coordination et de gestion du projet avant sa réunion de lancement à Bruxelles les 2 et 3 avril 2020. La FAO et la PAHO (PANAFTOSA) organiseront une réunion du réseau d'analyse des risques en matière de sécurité sanitaire des aliments au cours du mois de mai 2020 à Santiago, au Chili. Cette réunion est financée par le Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (FANDC/STDF) et son objectif est de développer un projet de renforcement des capacités Sud-Sud en matière d'analyse des risques dans neuf pays d'Amérique latine.

37. Dans la région Afrique de l'OMS, les capacités des scientifiques de laboratoires de 11 Pays (Botswana, Éthiopie, Kenya, Lesotho, Maurice, Mozambique, Namibie, Eswatini, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe) ont été encore plus renforcées dans le domaine de la surveillance intégrée de la résistante aux antimicrobiens de bactéries d'origine alimentaire en employant l'approche *Un monde une santé*. Par ailleurs, un groupe de formateurs nationaux de Zambie et du Zimbabwe ont été formés à la mise en œuvre du protocole mondial de surveillance simultanée de bêta-lactamases à spectre étendu dans la chaîne alimentaire, les humains et l'environnement. Mise en œuvre de projets soutenus par l'AGISAR sur la surveillance intégrée de la résistance aux antimicrobiens d'origine alimentaire au Ghana, au Sénégal, en Zambie et au Zimbabwe. Les capacités des agents chargés de la réglementation du Ghana ont été renforcées pour leur permettre de réaliser un profilage des risques liés à la sécurité sanitaire des aliments et une analyse de la situation en matière de sécurité sanitaire des aliments a été effectuée au Lesotho.

38. Dans la région OMS du Sud Est de l'Asie, des formations de renforcement des capacités sur les procédures et processus de normalisation ont été organisées au sein des pays, pour passer en revue et formuler des réactions sur le sujet spécifique des systèmes d'inspection et de certification des importations et exportations de denrées alimentaires au Bhoutan et au Népal dans le cadre d'un projet du fonds fiduciaire du Codex. Cet atelier a été animé par des experts et des personnes qualifiées de l'OMS, de la Commission du Codex Alimentarius et du Conseil des exportations de l'Inde. Le projet facilitera les prises de position et les interventions conjointes pendant la discussion sur le projet de norme du Codex sur les systèmes nationaux de contrôle des aliments. Le projet appuiera la participation du Bhoutan et du Népal à la réunion 2020 du CCFICS.

<http://www.fao.org/fao-who-codexalimentarius/news-and-events/news-details/en/c/1205017/>

39. Dans la région Europe, le Kirghizistan a fait des progrès de renforcement du cadre politique et légal applicable à la sécurité sanitaire et la qualité des aliments suivant le Codex Alimentarius. Cette évolution comprenait l'adoption de 35 normes du Codex dans la législation alimentaire nationale. Le Turkménistan est engagé dans le processus d'harmonisation des normes alimentaires nationales avec les normes et recommandations du Codex Alimentarius afin de protéger la santé publique et soutenir les exportations alimentaires.

40. Dans la région des Amériques de l'OMS, les organisations PANAFTOSA-PAHO/OMS ont organisé des formations sur les inspections fondées sur l'analyse des risques pour des représentants des gouvernements du Suriname, de Saba (NL), du Belize, des Bermudes, de la Guyane, de la Jamaïque, ainsi que de Trinité-et-Tobago. Par ailleurs, un manuel pour les Caraïbes sur les inspections fondées sur l'analyse des risques a été publié et est en cours d'adaptation/d'adoption par les pays afin d'améliorer leurs systèmes actuels d'inspection (le manuel de vise pas les importations ou les exportations de manière explicite, mais il fournit quelques exigences pour les Caraïbes. <http://iris.paho.org/xmlui/handle/123456789/51775> En Amérique latine, les organisations PANAFTOSA-PAHO/OMS ont organisé une réunion avec des représentants d'Amérique latine et centrale (Argentine, Brésil, Costa Rica, Uruguay et *Comité Veterinario Permanente del Conosur* (CVP)) pour convenir de l'élaboration d'un manuel pour les inspections alimentaires fondées sur l'analyse des risques adapté aux besoins des pays d'Amérique latine. Il a été convenu d'élaborer une série de directives pour faciliter la mise en œuvre d'inspections fondées sur l'analyse des risques à différents niveaux: établissements, restaurants, importations, exportations, etc... Cette activité est actuellement en cours. En Amérique centrale, l'OIRSA (*Organismo Internacional Regional de Sanidad Agropecuaria*) a créé un manuel générique sur l'analyse des risques et un manuel sur les inspections alimentaires fondées sur l'analyse des risques. L'OIRSA a également formé des inspecteurs en Amérique centrale avec des formations virtuelles.

B. ACTIVITÉS DE LA CONVENTION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX (CIPV)

Certification électronique

41. La solution *ePhyto* de la Convention internationale pour la protection des végétaux est pleinement opérationnelle; elle comprend d'une part l'élément central auquel les pays dotés de leur propre système de certification électronique peuvent se connecter directement, et d'autre part le Système national générique (GeNS), un système basé sur le web élaboré par le Centre international de calcul de l'ONU, partenaire de TIC du CIPV, destiné aux pays qui n'ont pas leur propre système national. À ce stade, plus de 80 pays utilisent soit le système en direct (c'est-à-dire qu'ils échangent des certificats phytosanitaires en format numérique dans leur pratique normale quotidienne), soit ils sont sur le point d'être prêts en cours d'année. Les entités qui pratiquent cet échange dans le cadre de leur pratique normale quotidienne comprennent les États-Unis d'Amérique, l'Argentine, l'Afrique du Sud, le Ghana, le Sri Lanka, les Samoa, Fiji et la Commission européenne. Pour le moment, le système gère aisément quelque 11 000 certificats par mois, alors qu'il a la capacité de gérer jusqu'à 100 000 certificats par jour (dans sa configuration actuelle). Le système a été construit grâce à des premières ressources du Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce, spécifiquement pour permettre l'échange numérique de certificats, dans un premier temps des certificats phytosanitaires, mais une fois codé en XML, tout certificat peut être échangé. Pour de plus amples informations: www.ephytoexchange.org